

BOURSE aux TALENTS SPORTIFS

Bourse aux talents sportifs

La Ville de Trappes est heureuse de reconduire la bourse aux talents sportifs pour la saison 2024-2025 !

Bourse aux talents sportifs

La Ville de Trappes est fière d'annoncer l'ouverture des candidatures pour la Bourse aux talents sportifs 2024. Cette initiative vise à soutenir et encourager nos jeunes sportifs en leur offrant une aide financière précieuse. La bourse permet aux bénéficiaires de concilier leur formation scolaire ou leur vie professionnelle avec un entraînement sportif intensif et de qualité.

Qui Peut Postuler ?

- Tu as entre 16 et 25 ans,
- Tu es Trappiste depuis plus d'un an,
- tu es licencié-e dans une association sportive,
- et tu as un niveau de pratique de niveau international, national ou régional (si ton parcours est remarquable), alors cette bourse est faite pour toi !

Pourquoi Postuler ?

Recevoir la bourse aux talents sportifs, c'est non seulement bénéficier d'un soutien financier, mais aussi faire partie d'un réseau de jeunes sportifs prometteurs de Trappes. C'est une reconnaissance de votre travail acharné et de votre dévouement à votre sport. La bourse vous aidera à atteindre vos objectifs sportifs tout en poursuivant vos études ou votre carrière professionnelle. Ne manquez pas cette chance exceptionnelle de briller sur les terrains de sport tout en construisant votre avenir. La Ville de Trappes est avec vous à chaque pas de votre parcours sportif !

Comment Postuler ?

Vous avez jusqu'au 20 septembre 2024 inclus pour déposer votre dossier. La procédure est simple et entièrement en ligne. Rendez-vous sur [Trappes & moi](#) pour remplir votre candidature et saisir cette opportunité unique.

Bonne chance à tous les candidats !



BOURSE
aux TALENTS
SPORTIFS

Tu as entre 16 et 25 ans
Tu es Trappiste
depuis plus d'un an
Tu es licencié·e dans
une association sportive
Et tu as une pratique de
niveau international,
national ou régional

Départ des  Cette bourse est